



GANTS LATEX BLANCS NON POUDRÉS

DESCRIPTION

- Gants d'examen latex non poudrés, couleur blanc, jetable
- Ambidextre
- Intérieur : non poudré
- Finition : bords enroulés
- Surface : lisse
- Longueur (mm) : ≥ 240 . (AQL 4,0)
- Largeur (mm) : 75 ± 5 (XS), 85 ± 5 (S), 95 ± 5 (M), 105 ± 5 (L), 115 ± 5 (XL). (AQL 4,0)
- Epaisseur dans la paume (mm) : $0,10 \pm 0,035$. (AQL 4,0)
- AQL pour défauts visuels majeurs 2,5 et mineurs 4,0
- Il est recommandé de vérifier que les gants soient adéquats avec l'usage prévu.

INSTRUCTIONS D'UTILISATIONS ET MISES EN GARDE

Ces gants contiennent du latex de caoutchouc naturel, qui peut causer des réactions allergiques, y compris réactions anaphylactiques. Si une réaction allergique se produit, veuillez consulter rapidement un médecin. Examiner le gant pour détecter tous défaut ou imperfection, avant l'utilisation et une fois mis. Introduire la main dans le gant et vérifier que la paume est bien couverte entièrement. Jeter après usage en accord avec les normes en vigueur.

Entreposer dans un lieu frais et sec. Les cartons ouverts doivent être maintenus en dehors de la lumière fluorescente et solaire. Les gants sont conditionnés dans un emballage adéquat pour leurs transports, conserver les gants dans leur emballage d'origine quand vous ne les utilisez pas.

PALETTISATION

- Format unité de vente (EAN), boîte de 100 gants : L 20 cm, H 11 cm, P 6 cm
- Format carton (DUN) 10 boîtes : L 22,5 cm, H 21 cm, P 31 cm
- Couches palette : 7
- Cartons par couche : 12
- Cartons par palette : 84
- Hauteur palette : 1,62 cm

NORMES

Règlement (CE) 1935/2004 sur les matériels et objets destinés à entrer en contact avec les aliments
Règlement (UE) 10/2011 sur les matériels et objets plastiques destinés à entrer en contact avec les aliments.

Apte pour l'ensemble des aliments à l'exception des aliments acides

Règlement (UE) 2016/425 : équipement de protection individuel catégorie III

EN 420 : 2003 + A1 : 2009	Gants de protection. Conditions générales
EN ISO 374-1 :2016 + A1 :2018/tipo C	Gant de protection contre les produits chimiques et les microorganismes dangereux. Terminologie et conditions minimales de prestations pour le risque chimique
EN ISO 374-5 :2016	Gant de protection contre les produits chimiques et les microorganismes dangereux. Terminologie et conditions minimales de prestations pour le risque par microorganismes

EN ISO 374-1+A1:2018/Tipo C							
EN 16523:2015:2016 +A1:2018/Tipo C	QUÍMICO				COD.	NIVEL	Degradación (%)
 K	Hidróxido sódico 40% (CAS N° 1310-73-2)				K	2	-21,16
Niveles	1	2	3	4	5	6	
t (min)	>10	>30	>60	>120	>240	>480	



EN ISO 374-5:2016



VIRUS



Cat III

